

# Cette année, votre accueil change !

## Acte 1



Votre station thermale innove en mettant en place un nouveau système de réservation pour continuer à améliorer la qualité de votre accueil et vous accompagner dans la préparation de votre cure.

Mon médecin (généraliste ou spécialiste) m'a prescrit ma cure  
il m'a remis une demande de prise de charge administrative que j'ai envoyée à ma caisse d'assurance maladie.

# 1.



## Je réserve ma cure

En retournant **le formulaire de réservation** rempli et accompagné **d'un règlement\* de 70 € d'avance sur réservation par curiste (100 € pour les couples)** à l'ordre de la SPLE THERMES BALARUC-LES-BAINS

\* Ce règlement ne s'applique pas aux assurés sociaux suivants :

- Les Accidents du Travail AT
- Les Affections à Longue Durée ALD
- Les ayants droit de la CMU, (Couverture Maladie Universelle).

**Le curiste doit fournir la photocopie de la prise en charge à 100 % valable pour l'année en cours, pour justifier de la dispense d'avance sur réservation.**

## Je reçois l'accord de réservation des Thermes

Ma confirmation de réservation indique que mon dossier d'inscription est enregistré.

**Il comporte un code à barres qui me sera utile lors de mon arrivée aux thermes.**

# 2.



Dès que j'ai reçu et que j'ai contrôlé la validité de ma prise en charge par ma caisse d'assurance maladie

# 3.



Je complète ma réservation en envoyant **la photocopie** des documents suivants :

- **La prise en charge de ma caisse d'assurance maladie (photocopie)**
- **L'ordonnance médicale (photocopie)**
- **L'attestation de la carte vitale (photocopie)**
- **La carte de mutuelle (photocopie)**

**Nouveau!**

En complétant mon dossier à mon domicile, je gagnerai du temps lors de mon arrivée aux thermes.

L'envoi des photocopies des pièces indispensables à mon inscription, va permettre au service réservation d'enrichir mon dossier de curiste. ☎ En cas de besoin, une hôtesse des thermes de Balaruc-les-Bains peut me contacter.



# Cette année, votre accueil change !

Acte 1



Le jour de mon arrivée, après ma visite chez le médecin thermal, je me rends aux thermes pour finaliser mon inscription.

**Je scanne le code à barres présent sur ma confirmation de réservation à la borne distribuant les tickets.**

# 4.



**Mon dossier étant déjà complet, je bénéficie d'un accueil spécifique et mon attente est réduite.**

Je remets l'ensemble des pièces originales et je récupère rapidement ma carte de cure et le bracelet de mon vestiaire sécurisé.



**L'objectif est de vous faire gagner du temps pour profiter toujours plus de votre séjour à Balaruc-les-Bains**



**J'aimerais préparer ma cure et j'ai besoin de conseils, nous sommes à votre écoute au 04 67 51 76 01.**

L'établissement met tout en oeuvre pour assurer un système de réservation évolutif et inscrit dans une démarche qualité. Il ne peut être tenu responsable en cas de dysfonctionnements liés à la mise en place de ce process ou inhérents à des prestataires extérieurs.

**BALARUC**  
LES BAINS  
source d'énergies